nu 2647 da u 9 à u 15 d'aprile 2020

ARRITTI

54a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Femu a Corsica demande le retour des patriotes emprisonnés p. 4

L'Humanité est arrivée à un tournant avec cette crise sanitaire et le monde d'après devra être en rupture nette avec le monde d'avant. L'épidémie de coronavirus qui s'est répandue en trois mois sur toute la planète est en train de laisser le monde dans un état de sidération inimaginable. Le monde s'est soudainement mis à l'arrêt, et les inquiétudes sur la capacité de l'économie mondiale à se redresser après un tel choc sont nombreuses et fondées. p. 3

Covid19

Éviter l'effondrement

Faire de la Corse un territoire pilote de la lutte contre le Covid19 p. 5

A sulidarità corsa p. 6 è 7

apiazzetta.com

I lochi di Bastia di Pesciu Anguilla *Prima parte*

U primu rumanzu in lingua corsa, scrittu da Sebastianu Dalzeto, si passa in Bastia. Allora perchè micca andà à scopre à Bastia d'appressu à Pesciu Anguilla? O scopre à Pesciu Anguilla d'appressu à Bastia.

« Pesciu Anguilla », sottu intitulatu « rumanzu bastiese » hè un libru scrittu in u 1929. Hè cunsideratu cum'è u primu rumanzu in lingua corsa. U so autore si chjama Sébastien Nicolai, dettu Sebastianu Dalzeto. Natu à E Ville di Petrabugnu in u 1875, travaglierà in l'amministrazione culuniale, nanzu di diventà giurnalistu.

Di furmazione marxista, scrive in parechje riviste è serà unu di i fundatori di a rivista cumunista « Corse Rouge ». In a so òpera a crìtica suciale è pulìtica hè forte.

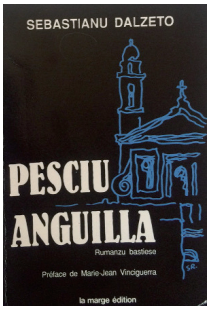

L'azzione si passa intornu à l'anni 1880 in Bastia. L'autore dice ch'ellu hà vulsutu *« risuscità l'ànima di a Bastia »*.

L'eroe hè un zitellu d'un quartieru pòveru di Bastia, Pépé Morsicalupa, dettu « Pesciu Anguilla ». U rumanzu conta a so ascensione suciale è cum'ellu riesce à sorte di a cundizione mìsera.

Ma vultemu nant'à i lochi di u rumanzu. Ècculi quì :

U Puntettu. Hè u quartieru pupulare vicinu à u Vechju Portu. Tira u so nome da u ponte chì francava u fiume di u Guadellu.

Carrughju Giulietta. Hè quì ch'ellu stà Pesciu Anguilla. Cù a so mamma Faustina, lavandara, è u so babbu Furtunatu, piscadore è briacone chì finiscerà per perde u cerbellu.

Carrughju di u Colle. Ùn era cum'è oghje. Parechji casali sò stati lampati per via di i travagli di a municipalità bastiaccia in l'anni sessanta.

Carrughju di u Guadellu. Hè quì chì Pesciu Anguilla và à vende i so muzziconi è pezzacci di sigarette arricolti in terra per sti carrughji. Oghje si chjama carrughju Vattelapesca.

U Vechju Portu. Chjamatu sempre oghje A Marina, hè u terrenu di ghjocu di i sgaiuffi di Bastia. ■

Da seguità...

NDLR : vede e magnìfiche fottò nant'à u situ www.apiazzetta.com

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Accapu di a reddazzione

Bilanci struppiati

Quantu ci lascerà doli è suffrenze ssa malamorte di u Covid19 ? Ogni ghjornu, u bilanciu hè tremendu. S'aghjùstanu i morti è i malati, l'uspidali sò tracarchi, i servizii di rianimazione colmi. Ufficialmente, ssu marti 8 d'aprile, 40 morti in Corsica per 356 malati, 10.869 morti in Francia per 82.048 malati, 88.000 morti in u mondu per 1,5 M di malati... Ssi sciffri ùn ghjòvanu tantu cum'è bilanciu, chì u tempu di scrìveli, sò digià francati... ma danu a dimensione tremenda di a catastrofa mundiale chè no campemu. È ancu ! Tutt'ugnunu s'accorge oghje à dì ch'elli sò largamente sottustimati. Si sà chì a China ùn hà dettu a verità nant'à i so morti. Hè stata centinaie di volta più numarosi a corcia ghjente ghjunta à ricuperà i vasetti funerarii di i soi, chì i sciffri dati da u guvernu chinese... Si sà dinù chè in Italia o in Spagna, e statìstiche date nant'à i morti di ssa malatitaccia, sò anch'elli largamente sottustimati. In Francia, i morti in e case di ritirati è quelli morti in casa soia, ùn sò stati cuntabilizati à longu à duie settimane. Secondu l'Insee, ci volerebbe forse duppià a statìstica ufficiale. Fendu u paragone trà i morti di marzu 2019 è quelli di marzu 2020 a murtalità di a pupulazione di fatti hà più chè duppiata, è si stàccanu e duie lìnee statìstiche à tempu ch'ella nasce l'epidemìa... Si face u stessu custatu in tutti i dipartimenti i più tocchi da l'epidemìa. A Francia ùn testa micca sistematicamente i so malati. Ghjente ch'anu tutti i segni di a malatìa ùn sò micca cuntabilizati, ancu quandu i so duttori li dìcenu *« ghjè u Covid19 »*... vale à dì chì quand'elli mòrenu in casa, o ind'è l'Ehpad, per l'autorità, ùn sò morti da u Covid ! U ghjurnale lemediatv.fr raporta u testimogniu d'una sucetà funerale in Francia : *« hè chjara chì certi casi di Covid19 ùn sò micca dichjarati. I pigliemu in càrica ind'è l'Ehpad o in casa. Per un dettu simu andati pocu fà ind'un Ehpad à circà un mortu. A famiglia ci dice ch'ellu hè un casu di Covid19 perch'è anu fattu u test. Ma ùn era micca dichjarata nant'à u certificatu di morte ».* Ancu sè dapoi u 3 d'aprile, i sciffri ufficiale ch'ellu dà u prufessore Salomon aghjùstanu i morti di l'Ehpad, u bilanciu ferma sempre sottustimatu d'appressu à i custati di sopramurtalità fatti da l'Insee trà 2019 è 2020. È ancu, l'analisi di Le Media ùn hè cumpleta, postu ch'ellu hà studiatu i dipartimenti induve a murtalità hè impurtante in sciffru. Puru, in certi regione, cum'è in Corsica per un dettu, pare pocu una murtalità di 40 personi, ma per raportu à a pupulazione hè impurtante assai. Parechji dipartimenti francesi ùn sò pigliati in contu. Si cunnoscerà dunque a vera murtalità è u veru impattu di ssa malamorte più tardi. U fattu si stà chì i sciffri dati da u prufessore Salomon sò assai sottustimati, ci volerebbe à multiplicali omancu per dui. Un veru spaventu. È una bugìa di più. ■ **Fabiana Giovannini**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Éviter l'effondrement

La théorie de l'effondrement est portée par les « collapsologues » qui prédisent que, sous la pression conjuguée du réchauffement climatique, de la croissance démographique, de la spéculation financière, qui détruit l'économie réelle, de l'épuisement des ressources, de la perte de biodiversité, le monde va finir par s'écrouler sur lui-même. Cette science-fiction peut-elle devenir réalité à la suite de la crise mondiale générée par le coronavirus ? Il est de toute façon une certitude, sans sombrer dans des délires inutilement anxiogènes : l'Humanité est arrivée à un tournant avec cette crise sanitaire et le monde d'après devra être en rupture nette avec le monde d'avant.

L'épidémie de coronavirus qui s'est répandue en trois mois sur toute la planète est en train de laisser le monde dans un état de sidération inimaginable. Champs Elysées à Paris, Time Square à New York, devant le Kremlin à Moscou, Place Saint Pierre à Rome, etc., etc. : les images de ces hauts lieux désertés de toute fréquentation humaine alors qu'ils grouillent traditionnellement de foules innombrables sont les images les plus parlantes de l'ampleur de la crise qui frappe le monde.

Le monde s'est soudainement mis à l'arrêt, et les inquiétudes sur la capacité de l'économie mondiale à se redresser après un tel choc sont nombreuses et fondées.

On imagine mal que l'arrêt brutal des économies du monde entier n'entraîne pas une nouvelle crise financière encore plus grave que celle de 2008. Car le système financier, avec ses banques d'affaires toujours aussi surendettées dix ans après, présente un risque majeur pour l'économie mondiale, notamment en Europe.

Le confinement, qui est la seule réponse raisonnable pour éviter un désastre sanitaire, suppose qu'il puisse être levé avant qu'il ne devienne intolérable pour les sociétés. Car les entreprises privées de toute activité ne peuvent que faire faillite une fois leurs réserves de trésorerie épuisées, plus ou moins vite selon leur type d'activité. Les activités de transport, ou liées aux transports comme le tourisme, sont les premières impactées. Mais toute la chaîne économique sera à son tour impactée, les chantiers navals n'auront plus de commandes des croisiéristes, les compagnies aériennes stopperont leurs commandes à l'industrie aéronautique, etc., etc. Tout cela laissera sur le carreau des cohortes de salariés qui auront vite épuisé leur capacité d'épargne, surtout les plus modestes. Socialement la situation deviendra intenable et la fin du confinement sera obligatoire tant les gens auront besoin de pouvoir à nouveau aller travailler.

Le « déconfinement » devra donc intervenir dans un délai raisonnable. Pour autant il faudra éviter à tout prix de relancer la propagation du virus que le confinement a réussi à bloquer dans son expansion, mais qui ne le fait pas disparaître comme le ferait un remède ou un vaccin. Un jour, remèdes et vaccins seront fabriqués. Mais dans combien de temps ? Et la crise économique, elle, n'attendra pas.

D'où la tension sur les masques qui pourraient permettre de limiter les risques d'une relance de l'épidémie s'ils sont portés avec rigueur par ceux qui reprendront une « vie normale ». Le spectacle de l'imprévoyance des pouvoirs publics allant « chiper » les masques des autres sur les tarmacs des aéroports en Chine et d'ailleurs ne manque pas d'inquiéter. Les autorités ne pourront prendre la décision du déconfinement qu'une fois les stocks de masques et de tests de dépistage reconstitués. C'est un préalable. Et manifestement il n'est pas rempli à ce jour.

Nous sommes au cœur d'une crise qui est lourde de menaces pour l'avenir. La Corse, de par sa démographie et de par la structure de son économie, est parmi les territoires les plus fragilisés. Même si le déconfinement est décidé, il s'accompagnera de mesures de précaution imposées à ceux qui se déplaceront, comme porter des masques et se dépister à intervalles réguliers. Aussi on imagine facilement que les déplacements liés au tourisme ne seront pas prioritaires, et que fréquenter les restaurants avec un masque que l'on devra garder de façon obligatoire ne sera guère enthousiasmant.

La Corse est menacée d'une récession sans précédent. L'espoir de sauver les meubles avec une saison qui aurait quand même lieu à minima est de plus en plus hypothétique. Quoi qu'il en soit, il faut se mettre en position de limiter la casse et faire pression pour que le risque économique que nous courons soit pris en compte suffisamment dans les mesures de sauvegarde qui seront prises par l'État. ■

Femu a Corsica demande le retour des patriotes emprisonnés

Le gouvernement a décidé de désengorgé ses prisons dans le cadre de la grave crise sanitaire que traverse le monde. Cette mesure, hélas, ne concernera pas les patriotes corses emprisonnés. L'Associu Sulidarità s'en offusque : *« Certains détenus qui devaient sortir dans les prochains mois pourront quitter les prisons plus vite. D'autres pourront bénéficier de crédits de réduction de peine supplémentaires… Cette mesure pourrait donc concerner des pédophiles, des assassins, des traficants de drogue et des malfrats en tout genre relevant du droit commun. Nos frères, prisonniers politiques, ne bénéficieront pas de cette mesure de libération puisque qu'ils sont classés par l'administration pénitentiaire française comme « terroristes ». La perversité des logiques politico-judiciaire de l'état français prend ici encore tout son sens. Hè una vergogna !!! »*
Femu a Corsica en appelle à la libération anticipée des prisonniers corses.

« Les conditions de détention dans les prisons françaises, victimes de surpopulation (70.000 détenus pour un peu plus de 61.000 places) et de conditions sanitaires désastreuses, aggravées par la crise actuelle du Coronavirus, nous interpellent au plus haut point concernant la situation des prisonniers politiques corses.
Espaces clos créant des situations de promiscuité, la prison est un lieu particulièrement favorable à la propagation du virus, d'autant plus que les « gestes barrières » sont impossibles à mettre en place.
Les mesures prises par la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet (suspension des parloirs, limitation des activités – travail, formation professionnelle, sport – libération anticipée sous conditions...) n'ont pas permis de protéger les détenus, et n'ont pas empêché l'entrée et la propagation du Covid19 dans les prisons.
Des recours sont d'ailleurs envisagées par différentes associations devant la Cour européenne des Droits de l'Homme pour contraindre la France, déjà condamnée pour ses conditions de détention, à ne pas exposer ses détenus au risque de « dommages irréparables : c'est-à-dire la mort ».
Cette situation exceptionnelle devrait nous rappeler ce principe du code pénal : « La liberté est la règle, la détention l'exception ».
Ainsi, nous demandons, dans un souci d'humanité :
- la libération anticipée sous conditions, des prisonniers politiques concernés par les fins de peines, les courtes peines ainsi que les détentions provisoires.
- la levée du statut de DPS d'Alain Ferrandi, de Petru Alessandri et d'Yvan Colonna, statut interdisant de fait leurs libérations malgré le fait qu'ils puissent bénéficier de libération conditionnelle et malgré les avis favorables de libération des instances pénitentiaires. Cette décision politique résultant d'une vengeance d'État qui bafoue sans état d'âme les droits élémentaires de tout citoyen.
- la garantie que toutes les précautions de respect des mesures sanitaires seront assurées pour les détenus qui ne remplissent aucune condition favorable à leur libération.
- que les mesures de la loi d'urgence sanitaire ne doivent pas permettre l'introduction dans le droit commun de dispositions attentatoires aux libertés fondamentales.

Di pettu à issa malatia, Femu a Corsica manda u so salutu fraternu à tutti i prighjuneri pulìtichi corsi, più chè mai a so piazza hè in casa soia... » ■

A ghjunta di Femu a Corsica
Jean Félix Acquaviva,
Sicretariu Naziunale.

La Collectivité de Corse brimée par l'État

Faire de la Corse un territoire pilote de la lutte contre le Covid19

Cette crise du coronavirus illustrera, parmi les nombreux enseignements que nous pourrons en tirer, combien la Collectivité de Corse est brimée dans ses initiatives. Et combien manque un véritable pouvoir législatif face à ces contraintes. Le statut de la Corse n'a pas de compétences en matière de santé, ni même en matière de négociation internationale. Résultat, toutes les mesures que le Conseil Exécutif souhaitait prendre sont bloquées et il en est réduit à renouveler inlassablement au gouvernement ses demandes d'interventions.

Depuis le début de cette crise sanitaire, le Conseil Exécutif a été en avance sur les services de l'État et a cherché à anticiper sur toutes les grandes décisions qui auraient pu ralentir la propagation du virus. Le contrôle aux frontières, la fermeture de l'ensemble des établissements d'enseignement, le confinement plus tôt, le report des élections municipales, le besoin de dépistage systématique, la commande de masques et gel hydroalcoolique, la prescription d'hydroxychloroquine pour les personnes atteintes par le Covid19... autant de mesures qu'une autonomie de plein exercice et de plein droit aurait permis de mettre en application. Mais à chaque fois, la réponse du gouvernement a été de relativiser ou de tergiverser, avant parfois de rejoindre les demandes pressantes du président du Conseil Exécutif. Combien toutes ces tergiversations, ces retards, coûteront en malades ? En décès ?

Ce samedi 4 avril, le Président du Conseil Exécutif a adressé une lettre ouverte au Premier Ministre Edouard Philippe pour *« faire de la Corse un territoire pilote pour le lancement d'un essai clinique relatif à l'utilisation de l'hydroxychloroquine associée à l'azithromycine contre le Covid19 et l'intégrer à d'autres essais cliniques du même type »*.
Pour convaincre, Gilles Simeoni s'appuie sur des analyses médicales bien évidemment, sur les protocoles exigeants du système de santé en France et sur les décrets du 25 et 26 mars 2020, complétant ceux du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie.
Invoquant le *« caractère historiquement et structurellement plus contraint »* de la Corse, *« y compris du fait de l'insularité, des centres hospitaliers et de leurs capacités d'accueil »*, et donc du besoin d'anticiper sur *« l'aggravation de la maladie par un traitement adapté,* [évitant] *ainsi le risque de saturation des structures hospitalières et de leurs personnels déjà sous tension et affaiblis »*, Gilles Simeoni, parle au nom de *« nombreux élus de la Corse, dans la diversité de leurs mandats et de leurs opinions politiques, mais également de la communauté médicale insulaire unanime »*. Ainsi, il interpelle le Premier Ministre sur le traitement particulier qui doit être réservé à la Corse, et demande :
- « d'une part, l'accroissement conséquent des tests de dépistage jusqu'à la généralisation pour toute la population corse, dans le cadre d'une stratégie de déploiement des dits tests validée par le corps médical ;
- d'autre part, la possibilité pour les médecins, y compris non hospitaliers et dans le cadre d'un protocole strict avec l'accord préalable des patients testés positifs au Covid19, de leur prescrire de l'hydrochloroquine associée à l'azithromycine dès les premiers symptômes, et ce sans devoir attendre l'aggravation de leur état de santé ».

De tels essais cliniques existent au CHU d'Angers impliquant 1300 patients de 33 hôpitaux en France. Gilles Simeoni souhaite faire ce même test à l'échelle de tout un territoire : *« Nous demandons solennellement que la Corse soit érigée en territoire pilote pour l'essai clinique du traitement à base d'hydrochloroquine et d'azithromycine, au profit de patients contaminés par le Covid19 mais ne présentant pas encore les symptômes d'aggravation de la maladie, et que cet essai clinique puisse contribuer aux autres essais déjà en cours en France et en Europe ».*
Un essai clinique renforcerait son intérêt à une telle échelle, et contribuerait à faire en sorte que le peuple corse bénéficie de ce traitement médical prometteur. Il pourrait être prescrit non seulement par les hôpitaux de Corse, *« mais également par les médecins libéraux »* insiste le Président du Conseil Exécutif, qui argumente sa demande par *« le fait que la Corse soit un milieu insulaire, globalement clos, mais aussi le maillage du territoire par les Centres médicaux avancés de lutte contre le Covid19, avec, au sein de ceux-ci des protocoles de sécurisation d'ores et déjà mis en œuvre par les praticiens libéraux ».*
Ce plan impliquerait bien sûr les autorités, dans le respect des préconisations de l'Agence Nationale de Santé, ses représentants locaux de l'ARS, des hôpitaux, des Ordres de médecins et acteurs privés de la santé, l'université de Corse, mais aussi tous les centres médicaux avancés contre le Covid19. Un encadrement strict au niveau médical, mais une couverture large à l'échelle de la population. *« Nous insistons particulièrement sur le fait que nous considérons que la proposition contenue dans la présente lettre est la stratégie thérapeutique et de santé publique qui, en l'état des données actuelles de la science, nous paraît le mieux préserver la santé de la population de la Corse »* affirme encore Gilles Simeoni.
Pour le Président du Conseil Exécutif, interrogé sur LCI par Jean Jacques Bourdin souligne *« les bénéfices escomptés, on évite l'aggravation de la maladie, on évite d'aller vers la réanimation et souvent on évite des décès (...) nous sommes dans une logique d'urgence (...) en fait on ne court aucun risque, à mon avis il n'y a que des avantages et ce qui est important c'est que ce soit toute la communauté médicale et scientifique corse qui le dit ».*
25 personnalités, professeurs en médecine, médecins et chercheurs de la Diaspora des facultés d'Aix-Marseille, soutiennent cette démarche. Et pourtant, une fois de plus, le gouvernement y répond par la négative, prétextant l'insécurité médicale de la démarche, alors que toutes les assurances sont prises et que le monde médical la revendique comme *« légitime »* et de *« meilleurs choix thérapeutiques »* pour les patients. ■

Covid19

A sulidarità corsa !

Les appels et les initiatives solidaires pour renforcer nos moyens de lutte contre le Covid19 se multiplient.
Nous avons parlé la semaine dernières du formidable élan porté par les supporters corses (63.256 € recueillis par les Socios du Sporting Club de Bastia, 62.590 € par L'Orsi Ribelli de l'AC Aiacciu), des initiatives de nombreuses communes comme la ville de Bastia, de la Collectivité de Corse bien sûr, qui a débloqué 30 M€ d'urgence, de l'Assemblée de Corse par le biais de son Fonds d'aide Corsica Sulidaria (plus de 81.000 € à ce jour), de l'Università di Corsica avec sa Fondation et avec ses chercheurs, des Chemins de Fer de la Corse et de son comité d'entreprise, des banques et leurs Fondations, de nombreuses entreprises aussi avec des initiations multiples, ou de simples particuliers prêts à prendre des risques, ou encore du déploiement du Collectif de Lutte contre l'Exclusion dont les bénévoles sont, comme les personnels médicaux, très exposés à cette terrible épidémie.
Saluons le travail de tous les soignants, mais aussi de toutes ces femmes et tous ces hommes, de qui, par leur métier ou leur engagement, sont en premières lignes, docteurs, infirmiers, aides-soignants, pompiers, travailleurs sociaux, bien sûr, mais aussi agents des supermarchés, livreurs, postiers, éboueurs, bénévoles des associations, etc.
Quelle que soit l'issue de cette crise, le meilleur de l'humanité se retrouve là, dans les gestes du quidam qui porte secours à son voisin, dans le dévouement des aides-soignant(e)s et des infirmier(e)s qui se penchent pour les réconforter sur celles ou ceux qui toussent, dans l'engagement du commerçant, du facteur ou du livreur, derniers liens avant l'arrêt de toute vie économique, dans le dévouement de l'éboueur qui sort tous les soirs pour ramasser nos ordures jetées, sans penser aux risques que nous leur faisons encourir comme lorsque d'aucuns se débarrassent de leurs gants usagers...
En ces temps extrêmement difficile où l'humanité a versé dans un autre monde, qui ne ressemblera plus au monde d'avant, où il nous faut réinventer des gestes de convivialité ou de tendresse à distance, où les gestes barrières vont rythmer, on le sait désormais, longtemps, très longtemps, notre quotidien, où la peur de la maladie ne doit en aucun se transformer en la peur du voisin, du proche, de la vie, de l'amour, soyons forts collectivement. Restons soudés. Et, surtout, aidons ceux qui sont sur le terrain en respectant les consignes de confinement. C'est le seul moyen aujourd'hui pour freiner ce terrible fléau et s'inventer de meilleurs lendemains.
Avete sfarenti mezi di sustene quelli chì scumbàttenu in prima lìnea. Voi dinù, mettite manu in pasta. Aiutèmuci ! ■

Fabiana Giovannini.

L'appel de Lucie Simeoni

Présidente de Corsica Diaspora

Avec son opération #HELPCorsica, l'association Corsica Diaspora et Amis de la Corse a déjà récolté près de 20.000 €. Corses d'ici ou d'ailleurs, soutenez cette initiative, les sommes recueillies seront intégralement reversées au profit du système de santé de la Corse. Faites un don : https://bitly.com/HelpCorsica

« Chers compatriotes corses, chers amis de la Corse, cari amichi,
C'est en ma qualité de Présidente de l'association Corsica Diaspora et Amis de la Corse, fondée en 2004 par mon regretté époux le Dr Edmond Simeoni, que je m'adresse à vous aujourd'hui.
Nous avons décidé de lancer un appel en soutien au système de santé de notre île déjà fortement éprouvé par la pandémie du Covid-19.
Il n'est aucunement question de mettre en concurrence les territoires du Monde les uns contre les autres. Nous savons que la situation est difficile pour chacun d'entre vous et qu'elle risque encore de s'aggraver dans les prochains jours et les prochaines semaines.
La Corse, où nous vivons, où vivent aussi vos proches et vos amis est dans une difficulté particulière qui risque de se transformer en tragédie si nous n'agissons pas, d'autant que le pourcentage de personnes âgées y est très élevé.
Il faut aussi savoir que les statistiques en Corse, affichent des pourcentages de décès dans la population par rapport au nombre total d'habitants, très inquiétants : environ 2 pour cent mille en Corse contre 0,5 pour cent mille sur l'ensemble de la France.
Pour répondre à cette urgence sanitaire particulière et tragique nous lançons auprès de notre réseau un appel aux dons.
Vous pouvez y participer soit en abondant la cagnotte en ligne soit en envoyant un chèque à l'ordre de Corsica Diaspora à l'adresse suivante : Corsica Diaspora, 11 rue Saint Joseph, 20200 Bastia.
Je sais que le moment est difficile mais n'hésitez pas à faire même des petits dons, les gouttes d'eau peuvent se transformer en rivières salvatrices. Vous recevrez de Corsica Diaspora, qui bénéficie du statut d'association d'intérêt général, une attestation qui vous permettra de défiscaliser votre don.
Les sommes recueillies seront intégralement reversées au profit du système de santé de la Corse. Notre vice-présidente, le docteur Josette Dall'Ava Santucci, professeure émérite à l'université Paris V, sera chargée d'étudier avec les responsables institutionnels, les personnels de santé et les associations pertinentes la meilleure façon d'utiliser ces fonds. Tous les éléments et les procédures de décision seront publiés sur nos réseau sociaux (Facebook, Twitter) et sur notre blog www.corsicadiaspora.com
Je vous remercie par avance de votre générosité.
Tenite vi caru è pigliate cura di voi è di i vostri.
Amicizia fraterna. » ■

Lucie Simeoni,
Présidente de l'association Corsica Diaspora et Amis de la Corse

Depuis Aiacciu...

Un kit de ventilation pour les hôpitaux français

Parmi les nombreuses initiatives corses pour tenter d'apporter un soutien aux personnels soignants et à la lutte contre le coronavirus Covid19, la société Icare Technologies est une start up ajaccienne qui a réalisé à partir de plusieurs innovations, un kit de Ventilation Non Invasive permettant de palier à moindre frais et rapidement à l'absence de matériel respiratoire.

Participent à ce projet le service de réanimation de l'hôpital d'Aiacciu, mais aussi les hôpitaux de Bruges, Sassari, Brescia, Pavia, Genova, la société italienne d'innovation Isinnova, le Service Incendie et Secours d'Aiacciu, les FabLab d'Aiacciu et Corti, l'Université de Corse, et l'entreprise Decathlon d'Aiacciu.

«Nous avons mobilisé nos machines pour créer les premières valves dite «charlotte» diffusées par la société italienne Isinnova qui peuvent transformer les masques de plongée Décathlon en respirateur» explique Jérémy Neyrou du laboratoire R&D et prototypage de la société Icare Technologies, *«mais on s'est très vite rendu compte qu'en France on avait des protocoles légèrement différents dans nos hôpitaux. On a alors travaillé avec l'hôpital d'Aiacciu de manière à concevoir un dispositif plus complet.»*

Icare Technologies précise bien que son procédé existe pour répondre à une urgence, qu'il n'est *«pas certifié, pas validé, pas homologué pour du médical»*, mais l'assemblage de plusieurs pièces existantes avec d'autres fabriqués dans son laboratoire ou par les FabLab de Corse permet d'avoir *«un dispositif complet qui en cas de situation catastrophe ou de crise majeure peut potentiellement sauver des vies».*

«Ce sont des dispositifs expérimentaux et de secours» précise encore Jérémy Neyrou, mais *«à la différence d'un respirateur qui, quand une personne est inconsciente ou intubée, va venir gonfler les poumons et obliger la personne à respirer, on a là un dispositif qui avec une légère surpression dans le masque, arrive à faire entrer une forte concentration d'oxygène dans les poumons, dans les alvéoles pulmonaires de la personne, et donc va l'aider à respirer».*

Le coût d'un respirateur oscille entre 17.000 et 25.000 €, répond à des critères de fabrication qui réclame du temps. Or leur possible saturation est un grave problème. Le système d'urgence mis en place par Icare Technologies permet de pallier cette carence *«pour des personnes qui ne sont pas en grave détresse respiratoire»* mais ont tout de même un besoin impérieux d'oxygène.

Les différentes pièces sont fabriquées en Imprimante 3D puis assemblées pour construire ce kit ainsi que tout son dispositif de maîtrise de l'oxygénation et de filtrage de l'air. Ce qui permet à tout un chacun, a fortiori tout laboratoire ou service médical, de fabriquer et constituer ce masque d'urgence.

Pour Icare Technologies, *«fruit d'une collaboration internationale... c'est un travail collectif. Il est de notre devoir d'humain de faire tout ce qu'il nous est possible pour aider nos concitoyens à traverser cette crise».* ■

Source notre confrère CNI : https://bit.ly/39PywFn

Pour plus d'informations : icaretechnologies.com

Covid19

L'Alsace sacrifiée

Unser Land, parti autonomiste alsacien, membre de la Fédération Régions & Peuples Solidaires a demandé une commission d'enquête parlementaire. L'Alsace est particulièrement touchée par la pandémie du Covid19 et c'est d'ailleurs de Mulhouse que le virus s'est propagé de manière très virulente dans toutes les régions, y compris en Corse, où trois personnes revenant d'une conférence évangélistes ont été à l'origine du nid infectieux d'Aiacciu.

Unser Land dénonce le temps mis à réagir pour préserver les Alsaciens. Si le 12 mars, le président de la République déclarait *«nous sommes en guerre»*, il assurait en effet que le 1er tour des élections municipales pouvait se tenir dans de bonnes conditions (sic).

De même pour *«Jean Rottner, président de région, [qui] est allé encore plus vite et plus fort dans le retournement. Il constatait sur son compte Twitter le 13 mars avec satisfaction que « la vie continue [à Mulhouse]. Que les terrasses se remplissent. Avant de témoigner moins de 48h plus tard dans le Figaro : «C'est terrible», mettant en avant la saturation des moyens en Alsace».* Manque d'anticipation, déclarations contradictoires, incohérences..., pour Unser Land : *«tout démontre que la mécanique du drame était enclenchée depuis plusieurs jours. La progression des cas, en Alsace comme ailleurs, suivant, tant que des mesures drastiques ne sont pas prises, des lois statistiques imparables».* En effet, la Lombardie a annoncé dès le 8 mars la saturation de ses moyens et la nécessaire mise en place de critères de tri des patients, *«il était donc logique de prévoir la congestion des hôpitaux pour un nombre de cas par million d'habitants environ équivalent. Soit, vu le décalage entre Lombardie et Haut-Rhin, 5 à 6 jours plus tard. Cela rendait la saturation des hôpitaux haut-rhinois aux alentours des 15 et 16 mars prévisible une semaine à l'avance» !*

Pourquoi donc le gouvernement a-t-il *«sciemment laisser la situation poursuivre sa dégradation, sans prendre dès la semaine du 12 mars les décisions pourtant évidentes qui s'imposaient immédiatement à l'Alsace : confinement immédiat des populations et ajournement des élections municipales» ?* interroge encore Unser Land qui demande aux députés et sénateurs alsaciens de déposer une proposition de résolution visant à la création d'une commission d'enquête parlementaire pour examiner la gestion de la crise sanitaire en Alsace, tant par les services de l'État que par ceux de la Région Grand-Est, *«afin de comprendre pourquoi la décision a été prise de risquer la santé des Alsaciens».* ■

Tourisme

Comment sauver les meubles ?

Une proposition concrète pour la saison qui vient

Le week-end de Pâques mi-avril est traditionnellement le top-départ de la saison touristique qui prend fin mi-octobre, ou, pour certains, avec le week-end de Toussaint, début novembre. Six mois durant lesquels des milliers d'établissements ouvrent et recrutent, chauffeurs de cars, chefs de cuisine, plongeurs pour les ports, responsables des syndicats d'initiative, de supérettes, de campings, etc. Des milliers de travailleurs corses quittent alors les statistiques du chômage et font leur saison qui réactivera leurs droits et leur permettra de passer l'hiver. Que vont-ils devenir alors que commence la saison touristique 2020 en plein confinement imposé par la pandémie du Covid-19 ?

C'est un problème social, et c'est aussi un problème économique structurel. Tout le monde a d'ores et déjà compris qu'on ne sauvera pas la saison. Mais que faut-il faire pour ne pas perdre tout l'outil économique touristique qui est en Corse tellement important ?

Car ces saisonniers ne sont généralement pas des anonymes recrutés au hasard des saisons comme on donne des « jobs d'été » à des étudiants. Très nombreux, plusieurs milliers, sont des rouages essentiels des établissements touristiques où ils travaillent chaque année, et leurs compétences sont fondamentales au moment de remettre l'activité en route. Si ce tissu humain aux compétences diverses venait à se disperser dans la nature, la Corse et ses professionnels du tourisme n'auraient alors pas que perdu une saison, ils auraient aussi perdu leur outil de travail qui ne peut être opérationnel, très souvent, sans cette « armée » de travailleurs qui pour l'essentiel, vivent en Corse.

Or à ce jour, sans aucun transport de voyageurs, ni par air, ni par mer, donc sans aucun touriste pouvant gagner l'île, les entreprises de tourisme qui devaient ouvrir à Pâques restent fermées, leurs travailleurs restent au chômage, dans un contexte anxiogène, sans aucune perspective pour leur avenir, et sans pouvoir « recharger leurs droits », et donc espérer pouvoir « tenir le coup » l'hiver prochain. La conséquence mécanique sera la dispersion de ces compétences indispensables, et donc la mise en cause de la structure touristique corse elle-même, et non plus de la seule saison à venir.

Comment y pallier, comment sauver les meubles ?

La proposition que je fais à l'État est de permettre que le recrutement d'un « saisonnier régulier » par une entreprise de tourisme puisse être rendue possible au 1er mai 2020, puis que cette entreprise puisse bénéficier du dispositif de chômage technique en attendant que l'activité reprenne, si elle peut reprendre, avant, ou durant l'été.

Cette mesure ne serait guère coûteuse en argent public puisque ce que la caisse de chômage continuerait à payer au titre des droits acquis l'an dernier, il reviendrait à une autre caisse publique de s'en acquitter à travers les mesures de chômage technique.

On pourrait la « cibler » en demandant à l'entreprise bénéficiaire de justifier que la personne recrutée pour 2020 travaillait déjà pour elle en 2019.

Dans l'immédiat, cela permettra aussi d'être en « situation » pour profiter du moindre relâchement de la pression épidémique et donc de répondre efficacement dès que l'activité peut reprendre, quel que soit le moment, juin ou juillet ou même plus tard à l'arrivée des premiers touristes une fois le confinement levé. Tout ce qui ne sera pas perdu de la saison 2020 contribuera à atténuer le choc pour l'économie corse quand on fera les comptes en octobre prochain. En effet, en permettant aux professionnels d'être « en place » dès le moment venu, cette mesure permettra d'atténuer les pertes tout en permettant à tous les outils économiques d'être encore présents en 2021.

Sinon les conséquences seront encore bien plus graves pour l'économie touristique, et donc pour notre économie en général. ■

François Alfonsi
Député Européen

ARRITTI manda ssu cantu
à tutti quelli chì pòrghjenu
a so manu per sustèneci è
aiutacci à luttà contr'à ssa
malatitaccia, pigliendu
rìsichi cù tamanta
generosità umana.
Forza è curagiu à tutti !

Compañero

di Canta u Populu Corsu

Piove nant'à a vita
L'onda sguasserà
U sangue, a nutizia
D'ellu ùn ci serà
Piove nant'à u core
L'onda infangherà
Pientu è rumore
Ma chì si pò fà ?

Una manera di cantà la storia
Una manera di fà ch'ogni loca
Per tè compañero
S'innalza una manu
Di fraternità

Piove nant'à a vita
L'onda benistà
Sumenta ardita
Chì spunta dighjà

Una manera di cantà la storia
Una manera di fà ch'ogni loca
Per tè compañero
S'innalza una manu
Di fraternità ■

@ ARRITTI
Ritruvate u giurnale nant'à internet : www.arritti.corsica

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

« Comment expliquez-vous ce "divorce" entre la Corse et la France depuis un demi-siècle ? » interrogeait le 7 février 2018 le journaliste Dominique Delpiroux du journal La Dépêche. Edmond Simeoni de toute sa certitude répondait *« une main tendue »*. Celle que la Corse attend toujours. Et c'est bien là toute l'histoire des rapports entre notre île et Paris depuis plus de 50 ans. Et cela reste vrai en toutes circonstances, a fortiori en période de crise, comme celle sanitaire que nous vivons au niveau mondial, et comme celle économique et sociale terrible qui s'annonce. La Corse aura alors besoin de toutes les compétences d'une autonomie pleine et entière pour résister et se relever.

Main tendue

« Toutes les études historiques montrent que la Corse est un territoire allergique aux agressions extérieures, depuis les Barbaresques du XIVe siècle jusqu'aux nazis, en passant par Pise, Gênes ou la France. Dans les années 50, la Corse est l'île la plus pauvre de la Méditerranée, avec une population qui a été saignée par la Grande guerre, et une partie des forces vives aspirées par la fonction publique sur le continent. En 1957, le gouvernement veut moderniser la Corse par le tourisme et l'agriculture. Le tourisme qui était prévu était de type colonial, avec 250 000 lits qui étaient prévus ! Heureusement que nous nous y sommes opposés. Quant à l'agriculture, c'était l'époque où l'on accueillait les rapatriés, et il n'y avait pas de place pour les Corses. C'est dans ce contexte que nous avons subi le déversement des boues rouges, puis la crise d'Aléria – qui m'a valu d'être condamné à cinq ans de prison –, avec ensuite la naissance du Front de libération nationale de la Corse (FLNC), qui s'est lancé dans la lutte violente, avec près de 10 000 attentats en Corse.
(…) On a essayé dans les années 80 d'aménager un statut pour la Corse, sous Mitterrand. Mais le pouvoir en Corse a été confisqué par les clans, avec un système de fraudes électorales, de corruption généralisée, de népotisme, de HLM contre des votes, de pension contre des votes… Devant une telle gabegie, le FLNC a recruté, tandis que le pays s'enfonçait dans le sous-développement entre 1980 et 2010 : on compte aujourd'hui 77 000 résidences secondaires, et la seule chose qu'on nous ait proposée, c'est une économie de la « baléarisation ».
(…) Nous avons un certain nombre de revendications : co-officialité de la langue, modification de la constitution, etc. On nous a demandé d'abandonner la violence. Nous, nous y avons toujours été opposés, et le FLNC a annoncé avoir renoncé à toute violence. On nous a demandé de nous soumettre au suffrage universel, c'est fait, et nous avons gagné toutes les dernières élections. On nous a demandé de devenir des acteurs civilisés de la vie politique : c'est fait. À présent, ce que nous voulons, c'est que l'on discute d'un statut d'autonomie telle qu'il en existe des dizaines en Europe. Nous voulons rester dans une République qui conserve ses pouvoirs régaliens : la monnaie, la Défense, la Police, la Justice, les Affaires étrangères, avec pour le reste une autonomie de gestion. Mais en amont de cette visite du président de la République, nous notons des aspects préoccupants : la présence de Jean-Pierre Chevenement, qui nous avait envoyé le préfet Bonnet qui a mis le feu dans l'île, cette date anniversaire de la mort du préfet Erignac, et un discours d'une tonalité très sévère.
Ce que nous souhaitons, c'est qu'un véritable dialogue s'installe, que la main tendue de notre côté trouve une main tendue de l'autre côté. » ■

Le second tour des municipales est renvoyé *sine die* par la pandémie du coronavirus. Les maires n'ont plus qu'un seul axe à suivre, l'aide qu'ils pourraient apporter aux plus démunis, aux personnes âgées isolées… En attendant la fin du confinement, rien n'est assuré. Quand prendra-t-il fin ? Comment en sortirons-nous ? Avec prudence, progressivement, par étape sans doute, pour ne pas allonger la queue de la contagiosité… Les décideurs devront agir au coup par coup selon les moyens en masques, en tests, en médicaments. En attendant ils observent la courbe du nombre des malades et des décès et se réjouissent un jour sur l'autre qu'elle s'aplatisse tant soit peu…

Une seule arme efficace : l'intelligence collective

par Max Simeoni

Toute la polémique politique d'hier est caduque pour sortir de la crise virale. Les États dominants devront revoir leurs certitudes. Plus la masse de la population planétaire augmente, plus ils deviennent vulnérables. Entre autres aux virus. Que la pandémie en cours s'arrête par l'action de l'homme ou d'elle-même, la domination construite sur l'accumulation du profit portera en elle des bombes à retardement proportionnelles. Il pense qu'il est maître, qu'il peut tout résoudre à sa main. Les océans et les villes pollués, la biodiversité issue de millénaires d'adaptations lentes, à plusieurs facteurs intriqués et successifs, peut-on les maîtriser à notre guise ? Pour les poissons des enclos marins aux poissons nourris avec des boulettes fournis par les industriels ? Pour l'air des grandes villes des habitations filtres à air et des climatiseurs si le climat transite ?

Le monde de demain ne pourra pas être que celui des plus forts. Il devra être celui de l'intelligence collective. Elle ne peut pas être basée sur l'égocentrisme des individus et des populations.

Nos valeurs affichées de liberté, de respect de la personne humaine ne sont pas appliquées. Sont-elles conformes à la Convention de Genève qui voulait humaniser les guerres, bien traiter les prisonniers, ménager les civils ? La logique de guerre est qu'on doit gagner à tout pris, que l'agresseur est toujours l'autre, et quand on se défend on a tous les droits. User de la bombe atomique ou raser des villes, exemple Dresde lors de la dernière « grande guerre » n'est que du terrorisme d'État. On ne peut pas se fier à l'autre, on accumule les arsenaux atomiques pour une guerre qui pourrait anéantir l'humanité. Impossible mais il faut faire peur pour être « respecté ». Tout État aspire à posséder sa bombe. L'équilibre de la terreur. Que d'argent dilapidé qui a manqué à faire du bien !

Le monde de demain ne pourra pas être que celui des plus forts. Il devra être celui de l'intelligence collective. Elle ne peut pas être basée sur l'égocentrisme des individus et des populations. Elle passe par le respect de l'humain et la compassion. Si tout le monde ne peut être aussi charitable que Mère Thérèsa ou sœur Emmanuelle, si le mérite doit rester une valeur, si le talent doit-être reconnu, ils doivent être au service de l'intérêt collectif et surtout ne pas lui porter atteinte.

Une ère nouvelle va venir. Quand ? Impossible à dire. Il faudra sans doute quelques crises de plus virales, climatiques ou autres pour qu'elles mobilisent nos sociétés et nos gouvernants, pour sortir de la logique du Rapport de forces. Mais pour nous enfants de cette terre insulaire « bénie des dieux », la plus belle (Kallisté), pour nous ce Peuple qui n'a jamais eu en tant que Peuple la possibilité de dominer d'autres Peuples mais qui a dû toujours lutter et se maintenir avec plus ou moins de mérite pour survivre, nous qui sommes seuls face à nous mêmes pour le sauver dans le monde tel qu'il est ou qu'il évolue, les dépositaires de son sort sans pouvoir donner procuration à quiconque, une insuffisance d'intelligence collective serait sa mort.

Si on croît qu'on constitue un Peuple menacé de disparaître, ne pouvant pas faire de guerre, qu'il nous reste que l'intelligence collective pour survivre et préserver notre île au mieux dans ce monde dont on fait parti, nous recevons les vents de sable du Sahara, les particules industrielles par les vents du Nord, tous les plastiques des pays méditerranéens et de fleuves d'Europe ou d'Afrique qui s'y déversent, que le tourisme non maîtrisé est une prédation de notre territoire, si on croît à ces menaces, cette intelligence collective nous pousse à faire un Parti politique de combat démocratique exemplaire et catalyseur de force de vie.

Comment le concevoir et l'amorcer, ce sera, si Dieu le veut, le sujet de mon prochain article. ■

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :

❒ 55 € UN ANNU/*UN AN* ❒ 34 € SEI MESI/*SIX MOIS* ❒ 82 € U STRANIERU/*ÉTRANGER*

Casata è Nome *(nom et prénom)*

Indirizzu *(adresse)*

Indirizzu electronicu *(e-mail)*

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

INSERTION - CESSION
DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé de la société civile Professionnelle « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un office notarial en la résidence de CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani », le 12 mars 2020, enregistré à BASTIA, le 1er avril 2020, dossier 2020 00010767 référence 2B04P31 2020 N 00147, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée SARL "LUCIANI-BALDASSARI", Société à responsabilité limitée au capital de 8000 €, dont le siège est à SAINT-FLORENT (20217), route du Port Saint Florent identifiée au SIREN sous le numéro 451122634 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

A :

La Société dénommée CALIENTE CORPORATION, Société à responsabilité limitée au capital de 30000 €, dont le siège est à L'ILE-ROUSSE (20220), 16 RUE PAOLI, identifiée au SIREN sous le numéro 805064409 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

Désignation du fonds : fonds de commerce de VENTE DE VETEMENTS ET ACCESSOIRES sis à SAINT FLORENT, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA BOUTIQUE STRADA NOVA, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BASTIA, sous le numéro 451122634.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT VINGT-NEUF MILLE EUROS (129.000,00 EUR),
- au matériel pour MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

POUR AVIS, LE NOTAIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 31/03/2020
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE DE **SEPS (SARL) -** VILLA MARIE PIERRE-ENTRÉE DU VILLAGE - CHEZ ALEXANDRA GRAZIANI - 20290 BORGO
ACTIVITÉ : CONSEIL POUR LES AFFAIRES - AUTRES CONSEILS DE GESTION
RCS BASTIA B 811 016 252 - 2015 B 219

PAR JUGEMENT EN DATE DU 31/03/2020
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA **SARL LYSA (SARL) -** "FEU VERT" LD SAINT-PANCRACE - ROUTE DE FURIANI - 20600 BASTIA
ACTIVITÉ : ENTRETIEN DE VÉHICULES - MÉCANIQUE - TÔLERIE
RCS BASTIA B 413 685 686 - 97 B 175

PAR JUGEMENT EN DATE DU 31/03/2020
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MR FERRALI RICHARD -** BARCHETTA - 20290 BORGO
ACTIVITÉ : ÉBÉNISTE
RM NO 380.440.032 (20.91.2B)

PAR JUGEMENT EN DATE DU 31/03/2020
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MR SISTI DAVID FRANCOIS LEON -** ROUTE DE CHISA - 20240 TRAVO
ACTIVITÉ : PEINTURE MAÇONNERIE
RM NO 380.226.225 (3.91.2B) - RADIE

PAR JUGEMENT EN DATE DU 31/03/2020
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **FUSELLA JEANNE, NOËLIE -** "LE TYPIQUE" IM LE CHAMBORD - RUE SANTA MAGDELANA - 20600 BASTIA
ACTIVITÉ : RESTAURATION RAPIDE
RCS BASTIA A 824 950 455 - 2017 A 19

PAR JUGEMENT EN DATE DU 07/04/2020
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **GARAGE LUNGARELLA (SARL) -** TORRA VESCOVATO - 20215 VESCOVATO
ACTIVITÉ : MÉCANIQUE GÉNÉRALE - TÔLERIE
RCS BASTIA B 380 933 754 - 91 B 48

PAR JUGEMENT EN DATE DU 31/03/2020
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **FONDACCI DOMINIQUE -** C/O MLLE BÉATRICE MARTIN - LD BANASCO - 20260 CALVI
ACTIVITÉ : PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE
RM NO 403 879 737 (36.96.2B)

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

COMMUNE DE POGGIO D'OLETTA

APPROBATION
DE LA NOUVELLE CARTE COMMUNALE

Par délibération du Conseil Municipal en date du 27 décembre 2019 et par arrêté de Monsieur le Préfet de la Haute-Corse en date du 12 mars 2020, la révision de la Carte communale a été approuvée. La délibération et l'arrêté préfectoral sont affichés en mairie pendant un mois à compter du 7 avril 2020. Le dossier de la Carte communale approuvée est tenu à la disposition du public à la mairie et en préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture.

SCOL' A DOM
SARL à capital variable au capital de 6 500 €
Siège social : Parc Berthault, Les Cèdres, batiment A, 20000 AJACCIO
RCS d'AJACCIO 479 746 760

L'assemblée générale extraordinaire du 02/03/2020 a décidé le transfert du siège social à compter du 09/03/2020 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au Parc Berthault, Les Cèdres batiment A, 20000 AJACCIO.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 4 boulevard Albert 1er, 20000 AJACCIO.

L'inscription modificative sera portée au RCS d'AJACCIO tenue par le greffe du tribunal.

IVOL Ashley, Gérant

Pour vos annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

A vostra publicità quì

Ange Giovannini
06 81 54 73 98

sammarcelli
IMPRIMEUR DEPUIS 1946
BIGUGLIA
Tél. : 04 95 30 01 80
Mail : imprimerie.sammarcelli@orange.fr
BORDEAUX
Tél. : 05 56 50 36 19
Mail : jrs@imprimerie-bordeaux.com

Création graphique & Rédactionnel
vanina bellini cumunicazione
Creazione gràfica & Redazziunale
06 23 29 46 63 • v.bellini@hotmail.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.